

COURTSOL

Système EASY TRACK



- ✓ Système peinture 100 % acrylique en 2 couches
- ✓ Faible réverbération par temps ensoleillé
- ✓ Protection du béton ou enrobé poreux
- ✓ Réduction de l'abrasivité de surface
- ✓ Economique et facile d'entretien



DEFINITION

COURTSOL **EASY TRACK** est un revêtement synthétique à base de résine acrylique en 2 couches pour sols sportifs. COURTSOL **EASY TRACK** combine une impression et 2 couches de peinture de finition antidérapante et résistante. L'ensemble permet d'obtenir une surface de roulage et d'accrochage performante mais plus résistante à l'usure.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neuf ou de rénovation.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : pistes cyclables, jogging, tennis, autres.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ne pas appliquer :

- par température ambiante inférieure à 10°C ou supérieure à 35°C,
- par humidité relative supérieure à 70 % (int.) ou 80 % (ext.),
- si la température du support est inférieure à 10°C ou supérieure à 40°C,
- en cas de pluie ou de brouillard,
- si le support renferme plus de 4 % d'eau en masse, ou s'il est encore condensant ou mouillé après la pluie ou un lavage.

Contrôler que la pente est suffisante pour assurer l'évacuation de l'eau du terrain.

Mise en service : attendre une semaine.

Usage par des sportifs munis de chaussures et d'équipements adéquats.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction en kit (système complet) ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

CONDITIONNEMENTS et TEINTES

- COURTSOL FIXATEUR ES 15 : seaux de 15 kg (incolore).
- COURTSOL FIXATEUR ES 40 : seaux de 15 kg net (incolore).
- COURTSOL COLOR : seaux de 20 kg net*
- COURTSOL LINES : pots de 4 kg net (blanc, jaune, orange, rouge, bleu, et noir), et seaux de 20 kg net en blanc.

*COLOR est disponible en 24 teintes.

Se reporter aux fiches techniques des produits concernés.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur et/ou autre document applicable :

- béton, enrobés bitumineux particulièrement recommandé pour ceux poreux,
- anciens revêtements compatibles et parfaitement adhérents au sujettile.

Remarque : Les enrobés bitumineux à chaud (en couche de béton bitumineux) ne doivent pas être confondus avec les enrobés à froid ou l'asphalte coulé qui ne sont pas dans le domaine d'utilisation usuel, de même que le bois ou le métal prévus dans les documents susvisés (nous consulter).

COURTSOL Système EASY TRACK

APPLICATION - Suite

MATERIEL :

- Pistolet sans air avec buse de 28/1000^{ème} de pouce
- Brosse
- Rouleau

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.
Si le produit a séché, utiliser un solvant type diluant synthétique.

DILUTION : à l'eau.

IMPRESSION :

- COURTSOL FIXATEUR ES 15 est utilisé en promoteur d'adhérence sur béton et sur anciens revêtements acryliques.

- COURTSOL FIXATEUR ES 40 est utilisé en couche d'impression spécifique pour renforcer la cohésion superficielle des enrobés bitumineux.

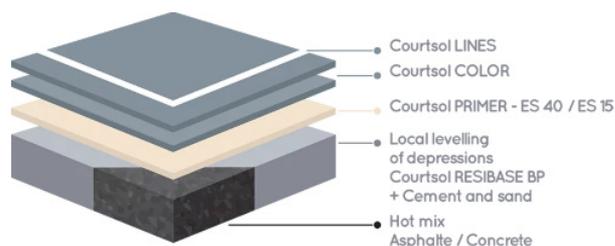
Nous consulter pour d'autres supports.

APPLICATION :

- Appliquer deux couches de COURTSOL COLOR teinté à raison de 250 g/m²/couche. Recouvrable après 12 heures (cf. fiche technique du produit).

MARQUAGE DES LIGNES :

- Appliquer deux couches de COURTSOL LINES.



Système	EASY TRACK	
	Sur béton ou acrylique	Sur enrobé
Application		
Décontamination des Fonds	FONGIMUR (0,2 à 0,5 L/m ²)	
Impression	ES15 (0,15 kg / m ²)	ES40 (0,10 kg / m ²)
Finition	2 couches de COURTSOL COLOR (0,25 kg / m ² / couche)	
Traçage	2 couches de COURTSOL LINES (0,2 kg / m ² / couche)	

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M3 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : FDS des produits constitutifs du système accessibles sur www.quickfds.com.

Contrôle Qualité : les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU).

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2015) et ISO 14001 (2015).

AUTRES INFORMATIONS

Référentiel d'emploi : NF DTU 59.1.

Durée de vie : bon fonctionnement du revêtement exécuté selon les préconisations d'emploi de 2 ans minimum, pour une durée de vie prévisionnelle de 5 ans et plus dans des conditions d'entretien normales. (Durée de vie indicative ne devant pas être confondu avec une quelconque garantie).

Entretien d'aspect du revêtement : nettoyage à l'eau sous pression puis traitement avec FONGIMUR (cf. fiche technique).

Entretien ou rénovation du revêtement : selon NF DTU 59.1.

Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Traitement des déchets : emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est en l'espèce un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Date de création : juin 23

Date de révision : septembre 23

Indice de révision : 03